

La Petite Tunisie

ANTICLÉRICALE, RÉPUBLICAINE, SOCIALISTE

ABONNEMENTS :

Tunisie, Constantine et Tripolitaine Un an — Six mois
10 fr. — 6 fr.
France et Algérie 12 » — 7 »
Etranger 15 » — 8 »

PAYABLES D'AVANCE

On s'abonne sans frais dans tous les Bureaux de poste

Rédacteur en Chef : **EM. LACROIX**

RÉDACTION & ADMINISTRATION

Rue d'Italie et 2, Rue Hatton, TUNIS

Direction à Paris : 11, Place de la Bourse

INSERTIONS

Publicité de la première page, 5 fr. la ligne — En écho 2 fr. la ligne — Chronique locale, 1 fr. 50 la ligne — Faits divers — Annonces — Réclames en troisième page, 0 fr. 80 la ligne — Annonces diverses en 4^e page, 0 fr. 40 la ligne.

PAYABLES D'AVANCE

Les annonces sont reçues de France et de l'Etranger dans toutes les grands agences et à Tunis au bureau du journal

ABUS DE POUVOIR

A LA " DÉPÊCHE "

ATTAQUES REGRETTABLES

De la *Dépêche Tunisienne* : Nous n'avons jamais approuvé la solution qui a été donnée au long conflit de Kalaâ-Djerda, mais nous savons nous incliner devant un jugement.

Dans tous les cas, c'est avec regret que nous avons lu dans un journal local des attaques violentes contre des personnes, comme M. Magno-Magni, qui n'ont été mêlées en rien au conflit lui-même ni à la solution intervenue.

MM. Magno-Magni et Donegani sont venus en Tunisie apporter des capitaux dans l'intention de mettre debout une grosse affaire. Ceux qui viennent ainsi devraient toujours être bien reçus, car ils contribuent à la prospérité générale du pays.

Il arriva parfois à la *Dépêche Tunisienne* de s'occuper de Kalaâ-Djerda ; ils lui advint même de s'en occuper avec un certain bon sens, amalgamé à des errements excusables.

Mais, pour qui connaît la pondération du journal de M. Carpentier, et le souci qu'on y apporte à n'émettre que des avis sages et des opinions calmes, la surprise n'est pas mince de le voir s'embarquer dans des considérations scabreuses, tels les aphorismes qu'il s'avisait de risquer au sujet de la consultation que nous avons demandée à Justus — un grand juriste de Paris — sur Kalaâ-Djerda.

« Nous n'avons jamais approuvé, a dit la *Dépêche*, la solution qui a été donnée à ce long conflit... »

Jusqu'ici, c'est très bien ; et notre satisfaction est sans égale de voir exprimer cette vérité première au grand confrère quotidien ; mais pourquoi diable s'avise-t-il de détruire totalement, d'annihiler l'effet de cette première période, si sensée par une affirmation surprenante.

« ... Mais nous savons nous incliner devant un jugement... » Tressaillez d'aise, mânes d'Henry Monnier ! Joseph Prud'homme n'est pas mort, il est dignement continué !

Ainsi donc, Lesurques, pris pour l'assassin du Courrier de Lyon est guillotiné. Ne réclamez pas bonnes gens : il faut savoir s'incliner devant un jugement !

Dreyfus, accusé de trahisons jamais perpétrées, est envoyée à l'île du Diable : qu'il y reste et

qu'il y pourrisse : il faut savoir s'incliner devant un jugement !

Une bande de voleurs se partage un butin : ils ont recours aux lumières d'un tiers arbitre, et emportent tranquillement le fruit de leurs rapines. Ne protestez pas, ces biens mal acquis sont les leurs : il faut savoir s'incliner devant un jugement !

M. Bellot est aux prises avec certains concurrents qui sont aussi mal fondés que lui dans leurs prétentions. L'objet du litige ? la répartition suivant les exigences de chacun d'un gisement de phosphates, propriété incontestée d'une tribu d'Arabes qui n'osent protester. Pour donner à ses prétentions un semblant de légalité, la bande des spoliateurs a le toupet de réclamer l'arbitrage des autorités constituées qui l'accordent à vue de nez, et chacun s'en va brandissant la sentence arbitrale qui lui adjuge une tranche du gâteau phosphaté : Le gâteau n'est rien moins que leur propriété, ça ne fait rien : Il faut savoir s'incliner devant un jugement !!

Ayant gravement déclaré son respect de la chose jugée, la *Dépêche* verse un pleur attendri sur M. Magno-Magni et sur M. Donegani, vilipendés par Justus pour l'apport de leur argent dans le jeu de M. Bellot et de sa bande.

« MM. Magno-Magni et Donegani sont venus à Tunis, dit-elle, pour mettre debout une grosse affaire ! »

En termes moins respectueux des exigences mondaines, cela revient à dire : « l'argent de ces pépinsulaires va servir à donner un fondement à une affaire qui en est dépourvue. » Nouvel aveu, bon à retenir !

Il serait oiseux de faire cas du lieu commun établissant des relations entre la prospérité tunisienne et les fortunes romaines. La Tunisie n'a que faire des millions transalpins appoggiateurs de crimes.

Le jour où Kalaâ-Djerda sera élucidée, il ne manquera pas de capitaux français « pour mettre debout cette grosse affaire ! » J. C. G.

NOTE POLITIQUE

Triomphe et Espérance

La Tunisie Française — rien du journal phosphaté — vient d'at-

teindre ou presque à la fin de ses idéaux : elle peut, à présent, se décerner fièrement le titre de Tunisie Républicaine. »

Courbée depuis des années sous le joug d'une poignée de vilains bonshommes aux parties rendantes, elle tenta à diverses reprises de se dérober aux outrageantes teintes des ennemis de la démocratie.

Aujourd'hui, c'est chose faite ; les tyrans qui la torturaient se vergogne sont honteusement chassés.

Les dernières élections ont marqué un tournant dans notre histoire : le triomphe d'hier, l'espoir en soi de demain.

La masse républicaine a été désignée et élevée sur un piédestal de son choix, les hommes humbles et les défenseurs du légalisme, mais tout-puissant par le nombre.

Les ennemis des ouvriers ceux qui se disent avec fatuité leurs protecteurs ont pris le chemin de la porte, avec un accompagnement de cris hostiles, conspués vigouement, et vertement houspillés.

L'avenir se dessine sous plus souriants auspices.

A nos amis, que le mandat décerné par leurs pairs rapprochés des sphères gouvernementales, à s'atteler à la besogne et de bon ouvrage.

La Tunisie Républicaine ses espérances en ses élus d'aujourd'hui et en ceux de demain.

Elle espère n'être pas déçue.

Le Semar,

Nos Echo

Vidre !

La *Petite Tunisie* adresse splus vives félicitations à tous les républicains qui, tant à Tunis qu'à la Régence, ont fait triompher les principes et le programme républicains, notamment :

MM. Lecore-Carpentier, Cessa, Lafitte, Thomas, Bertrand, Jolos, Lalliermonet, Giroud, Water, Genatas, Hugon, Des Hyères, etc.

**

Les élections.

Electeurs ! Au scrutin de ballottage du 2 avril prochain, votez tous pour les candidats de la Fédération des Cercles Républicains,

POUR TUNIS ;

Collège Commercial

MM. CURTELIN, négociant

Troisième Collège :

MM. Th. PROUST, officier de la Légion d'honneur, vice-président de la Municipalité ;

V. COMMUNAUX, chevalier de la Légion d'honneur, président de la Ligue de l'Enseignement ;

J. RESPLANDY, architecte ;

A. DESTREES, avocat.

POUR LE KEF :

Collège Commercial :

M. G. VENDEL, imprimeur, directeur de l'« Indépendant. »

**

A Phosphates-Ganard

La feuille du dénommé Bellot publiée un entrefilet inspiré évidemment par ce dernier et duquel il résulterait que jamais Kalaâ-Djerba n'a suscité de litiges judiciaires.

Pour notre part, nous en connaissons pour le moment cinq ou six, pendants soit à Tunis, soit à Alger.

Mais, alors, et la sereine affirmation de M. Bellot ? Gâtisme ! Pur gâtisme !...

**

Grand succès

Tunis peut être fière de ses enfants : l'œuvre d'un des siens, en tous points parfaite, est actuellement applaudie sur la scène du Municipal.

La *Petite Chinoise* nous montre l'excellent ami Piotra sous un jour nouveau ; nous le savions orateur de grande envergure : le voilà sacré musicien de grand talent et poète exquis.

Bravo ! Et, à huitaine, pour de plus amples propos sur la *Petite Chinoise*.

**

Fausse nouvelles.

Le journal *Er-Rochdiya* récidive : ces jours-ci, on colportait encore dans les milieux indigènes des bruits tendancieux lancés par lui sur les relations franco-marocaines.

Quand se décidera-t-on à sévir ?

**

Fiançailles

Notre excellent ami, M. Fradji Cohen, le sympathique caissier principal du *Petit Louvre* vient de célébrer ses fiançailles avec la toute charmante Mlle Rachel Sebag, fille du notable commerçant bien connu de Monastir et nièce de MM. Chemla.

Toutes nos félicitations aux futurs jeunes époux et nos sincères compliments à leurs honorables familles.

**

Deuil.

C'est avec une peine profonde que nous avons appris le décès, à Marseille, de notre excellent ami M. Ras-toul, de son vivant liquoriste au n° 29 de la rue Pavée d'Amour.

Nous assurons sa famille de la grande part que nous prenons à son affliction.

**

Mauvais traitements

L'enquête que nous avons menée sur les mauvais traitements infligés par les sœurs de Ste-Monique de Carthage à leurs pensionnaires, est bien près de toucher à sa fin.

Nous en rendrons prochainement compte. Disons d'ores et déjà que nos révélations causeront bien des surprises et susciteront bien des indignations.

Le Figaro de Tunis.

Nous avons reçu le premier numéro de ce journal qui s'annonce lui-même en ces termes : « Un journal d'actualité, une riposte, une satire, un pamphlet, une comédie, un drame, une revue politique et littéraire, tout à la fois, le *Figaro* sera tout cela ou plutôt essaiera d'être tout cela... »

Nos vœux de longue vie à notre terrible confrère.

MÉDAILLON

La mère Lustucru

(Pour faire suite à *Maitre et ... Clients.*)

Je n'ai jamais eu de veine ! voilà que samedi dernier j'écris un " Médailon " que, dans ma naïveté d'auteur je croyais charmant ; il est vrai, ma modestie dut-elle en souffrir que je reçus à son sujet beaucoup de compliments... mais il y a un point noir, plus noir que mes cheveux qui blanchissent, hélas ! ce point noir, c'est la mère Lustucru... ce jour là je l'avais appelée... mère " Cardinal " Il paraît que le premier nom lui plaît mieux et comme je suis bien sûr de rendre bien volontiers, d'autant plus que j'ai une peur bleue, car elle me roule de ces yeux ! brrrrr, j'en ai froid dans le dos... Pauvre mère Lustucru ! donc, ayant perdu son chat, elle choisit, pour le remplacer, une... poule aux œufs d'or... et voilà qu'elle va la perdre à son tour !

Pourvu, grands dieux, qu'elle n'en attrape pas la jaunisse ! peut-être, par coquetterie la desire-t-elle, la jaunisse, il paraît que ça fait très bien, avec un petit nez en trompette !

Seulement, voilà, à son âge cela pourrait être dangeureux, je sais bien qu'elle se donne 38 ans... mais vous savez, comme dans sa jeunesse l'instruction n'était pas obligatoire, elle ne suivit sans doute pas très assidûment les cours d'arithmétique ; cependant, elle sait très bien compter, du reste elle personifie si bien l'avarice, qu'il faut toujours lorsqu'elle achète quelque chose, qu'elle fasse une petite diminution, alors, par habitude, il en est de même pour son âge... ceci, entre nous, n'allez pas le répéter, je vous en supplie !

Quel conp atroce, pour toi, ô mère Lustucru ! Que la perte de ta petite poule aux œufs d'or ! plus de longues promenades en voiture ! parfois en compagnie du plus séduisant des guides d'hôtel au burnous bleu hussard éclatant, plus de bons gateaux ! plus de douces grenadines ! Je suis sûr que durant tes trente huit premières années tu n'as jamais été aussi souvent en landau !

Devant l'avortement de tes projet, tu te désespères !

Il est vrai qu'en souvenir des services rendus, le cher et galant Maitre ne refusera peut-être pas sa commandite pour un équipage ; il est si généreux... et il a le billet de cinq cents francs si facile !

FLAMBERGE.

P.S. Le Maitre aimé du beau sexe m'affirme ce soir que les crocs conquérants de sa moustache, ne furent jamais profanés par la noirceur teinture et me jure que dans ses promenades du Bevedere ses intentions étaient pures.

Il me reproche si gentiment d'avoir la plume dure que je me laisse attendrir. Flamberge mon ami, lorsqu'on te prend par la douceur, tu deviens bête. F.

ABSINTHE SUPERIEURE PREMIER FILS

HORS CONCOURS - AGENT, AUG. DUCROS TUNIS

PATISSERIE PRINCIERE
MAISON TRUCHY CONFISEUR GLACIER
 TUNIS 4, Rue d'Italie, 4 TUNIS
 PRODUITS DE PREMIER CHOIX

Cartes de Visite
à 1 franc 75 le Cent

CARTES SIMILI-GRAVURE
 Sur Cartes à Fond Refoulé
 Express-Imprimerie. - Tunis

COMPAGNIE DU GAZ
 et
 Régie co-intéressée
DES EAUX DE TUNIS

Société Anonyme
 Capital 3.000.000 de fr.
AVIS AUX OBLIGATAIRES

MM. les porteurs d'obligations quatre pour cent (nouvelles) sont informés que le coupon numéro 8 sera mis en paiement à partir du premier avril prochain à raison neuf francs vingt-cinq centimes (impôt déduit).

5^e Tirage. - Obligations quatre pour cent (nouvelle) Numéros des titres sortis:

| | | | | |
|------|-------|-------|-------|-------|
| 4024 | 7651 | 11405 | 14434 | 17974 |
| 4408 | 7720 | 11513 | 14439 | 18159 |
| 4518 | 7749 | 11528 | 14543 | 18192 |
| 4525 | 7926 | 11565 | 14669 | 18498 |
| 4537 | 8087 | 11647 | 14742 | 18499 |
| 4544 | 8287 | 11833 | 14924 | 18568 |
| 4696 | 8489 | 11891 | 15009 | » |
| 4859 | 8609 | 11932 | 15115 | 18890 |
| 5212 | 8753 | 12217 | 15173 | 18981 |
| 5295 | 8782 | 12221 | 15417 | 19007 |
| 5300 | 8854 | 12313 | 15601 | 19260 |
| 5325 | 8859 | 12405 | 15783 | 19304 |
| 5698 | 9313 | 12599 | 15801 | 19380 |
| 5783 | 9316 | 12675 | 15855 | 19443 |
| 5847 | 9339 | 12739 | 15898 | 19467 |
| 5883 | 9365 | 12875 | 16079 | 19469 |
| 5924 | 9490 | 13374 | 16128 | 19586 |
| 5926 | 9583 | 13495 | 16462 | 19712 |
| 6111 | 9917 | 13500 | 16647 | 19902 |
| 6237 | 10137 | 13505 | 16734 | 19931 |
| 6452 | 10354 | 13548 | 16842 | 20134 |
| 6696 | 10387 | 13558 | 16966 | 20137 |
| 6763 | 10511 | 13727 | 17188 | 20365 |
| 6898 | 10616 | 13806 | 17214 | 20378 |
| 7150 | 10640 | 13845 | 17223 | 20383 |
| 7164 | 10713 | 13878 | 17295 | 20541 |
| 7212 | 10831 | 13940 | 17484 | 20547 |
| 7231 | 10930 | 13962 | 17566 | 20634 |
| 7295 | 10990 | 14027 | 17575 | 20710 |
| 7380 | 11084 | 14087 | 17656 | 20928 |
| 7518 | 11385 | 14235 | 17746 | » |
| 7626 | 11400 | 14390 | 17960 | » |

Ces obligations sont remboursable à 499 francs (impôt déduit).

Nota. - Le paiement des coupons, le remboursement des obligations se feront :

A Paris, chez MM. Propper et Co, banquiers, 5 rue St Georges à Paris, à la banque de Tunisie.

Le conseil d'Administration

PLUS DE MILLE APPROBATIONS
 d'éminents Professeurs et Praticiens en Médecine

HUNYADI JANOS

Eau purgative naturelle
 REPUTATION UNIVERSELLE

Le type le plus parfait et le plus répandu
 des purgatifs sains

Action sûre, prompt et douce

AVIS IMPORTANT: Exiger l'étiquette portant le nom

"Andreas Saxlehner"

La Soierie Suisse est la meilleure!
 Demandez les échantillons de nos SOIERIES NOUVEAUTÉS de printemps et d'été.
 Spécialités : Imprimés **Mabuta**, **Zadium**, **Tafetas caméléon**, **Rayé**, **Ombre**, **Essais**, **Broderie anglaise**, **Mousseline**, larg. 120 cm à partir de fr. 1.20 le mètre pour robes et blouses, en noir, blanc, uni et fantaisie.
 Nous vendons directement aux particuliers nos soies garanties solides et les envoyons à domicile franco de port et de droits de douane.
Schweizer & Co., Lucerne T. 14. (Suisse).
 Exportation de Soieries.

A Famant Rose
 M. BLANC naturaliste
 19, Rue Al-Djazira, 19

Le développement toujours croissant de la consommation de **l'Absinthe Berger** en Tunisie est une garantie absolue de sa parfaite innocuité.
 La demander dans tous les établissements.
 Dépôt pour le commerce en gros :
 Chez MM. FION frères, 15, rue de Besançon, TUNIS.

CASINO MUNICIPAL DE TUNIS
 Le Casino de Tunis peut rivaliser avec les plus beaux établissements du même genre de France.
 Il comprend : un Théâtre, qui est un véritable bijou où, pendant six mois, du 15 novembre au 15 mai, d'excellentes représentations d'opéra-comique, d'opérette et de comédie sont donnés le mardi, jeudi samedi et dimanche ; un magnifique jardin d'hiver pouvant contenir 2000 personnes, où de grands concerts vocaux et instrumentaux sont donnés le lundi, mercredi et vendredi ; un cercle pour les Etrangers installé en des locaux splendides ; un grand Cercle international, dont de même les locaux sont aussi beaux que ceux des plus grands cercles de Paris un vaste hall servant au jeu des petits chevaux, un Café de premier ordre ; un bar américain etc.

Les Eaux purgatives et la Santé publique

Les Comités d'hygiène commencent à s'inquiéter du nombre croissant des eaux artificielles mises en vente un peu partout. Fabriquées sans contrôle, d'après des formules et des procédés qui varient avec chaque industrie, elles n'offrent aucune garantie à la santé publique et ont le double inconvénient de coûter plus cher que les eaux naturelles, sans en avoir les qualités. De leur côté, les hôpitaux qui, on le sait, n'emploient que des produits irréprochables, ont grand soin d'exiger comme eau purgative, l'eau minérale naturelle d'HUNYADI-JANOS, d'une action efficace prompte autant que sûre, et dont le prix modique en permet l'emploi à tout le monde.
 Avec elle, jamais d'insuccès. Mais les contrefaçons doivent être soigneusement évitées et il faut exiger absolument la marque et le nom d'HUNYADI-JANOS.

LA HERNIE
 Guérie
 Par la méthode **CLAVIERE**

Cette infirmité qui était considérée comme incurable, car même avec le bistouri on risquait d'estropier le malade sans avoir beaucoup de chances de le soulager, est aujourd'hui radicalement guérie par la nouvelle méthode de M. CLAVIERE, le plus grand spécialiste de Paris.
 Plus d'opération douloureuse et souvent mortelle, plus de ressorts d'acier qui vous martyrisent les reins et qui vous font souffrir plus que la hernie elle-même plus de gêne, plus de souffrances, plus d'années plus de tourments.
 Dès l'application de ce merveilleux appareil, le malade retrouve une existence nouvelle, il va, il vient, il travaille et que à ses occupations comme s'il n'avait rien.
 La paraahernie, progressivement guérie, disparaît, petit à petit les tissus se resserrent, au bout de quelque temps, l'infirmité n'existe plus.
 Des milliers de guérisons authentiques et réelles ont déjà été obtenues par cette nouvelle méthode.
 Aussi, toutes les personnes atteintes de hernies, descentes, efforts, etc. doivent-elles pas acheter de bandages ni faire opérer sans avoir vu M. CLAVIERE, il visitera lui-même les malades et fera l'application de la méthode.
 Le *Traité de la Hernie*, où cette nouvelle méthode est clairement expliquée, est envoyé gratuitement et sans frais toutes les personnes qui le demandent à Clavierie, aubourg Saint-Martin, 234, à Paris.

RESTAURANT DES NÉGIANTS
 Rue Amilcar - Tun
 Repas sur commande et à fix fixe
 Cuisine soignée
 - Service de premier ordre -

5^e DES BRASSERIES FRANÇAISES
 Brasserie Nationale de Sétienne
 Fournisseur de la Compagnie nationale, de les Wagons-Lits, des express européens, la Compagnie des Grands-Hôtels.

LOUIS GAREIE
 BIZERTE

A LA RENOMMÉE DUSAHEL
 3, rue d'Italie TUN

FÉLIX CAROT
 Huile d'olive vierge surfine le litre
 de la Maison A. Daninos-Cousse
Colis postaux
 Dattes, Oranges, Mandarines
 Tous les mercredis **CASSATE** de l'ison Guili de Palerme
 Absinthe Oxygénée Supérieure ON
 Spécialité de lait desséché

CORS

Durillons, Œils de perdrix, verrues
 Guéris radicalement et sans leur
 PAR LA

CORCITE WINCE-ASS

LE FLACON : 1 FI
 Par la poste : un franc vingt-cinq
 Dépôts à Tunis :
 Société des chaussures Incroyables Paris
 24, Rue d'Italie
M. BAZALGETTE Magasin de Chaussures
 3, rue Al-Djazira

Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite
 (Processés et Brevets Nobel)
DYNAMITE DE TOUTES QUALITÉS
 DÉTONATEUR... RIX TRÈS MODÉRÉS
 Dépositaires pour la Tunisie, Pellet et Azern
 Place de la Résidence - TUNIS

Grand Bar Moderne
 1, rue de Rome (à l'instar des grands Bars de Paris)
LÉON ISTRE, GÉRANT
 Café au lait. - LiMarque
CONSOMMATIONS DE 1^{er} CHOIX

POSSONS F RAS
EL-BIBAN
 Rue de Grèce, 14 et rue d'Italie, 28, Tun

Office International
 TUNIS, Rue d'Allemagne, 4, TUNIS
 VICTOR TIMSIT AINÉ, DIRECTEUR
 Agence Immobilière, Commerciale, Agricole & Industrielle
Confiance et Célérité

HYGIÈNE DE LA BOUCHE
 Les qualités désinfectantes, microbicides cicatrisantes qui ont valu au Coaltar Saponiné Le Beuf son admission dans les hôpitaux de la ville de Paris le rendent très précieux pour les soins sanitaires du corps lotions lavage des nourrissons, soins de la bouche qu'il purifie, des cheveux qu'il débarrasse des pellicules etc
 Le flacon 2 fr. les 6 flacons 10 francs dans toutes les pharmacies.

HYGIÈNE DE LA TOILETTE
 Aucun produit de parfumerie ne peut être comparé au *Coaltar Saponiné Le Beuf* pour assainir la bouche, en tuer les microbes qui s'y développent, purifier l'haleine et empêcher les dents de jaunir. Il possède, en outre, l'avantage d'une odeur agréable, conception nécessaire pour un produit d'un usage courant.
 Se défier des contrefaçons
 Dépôt : Pharmacie NGE

INSTITUT DENTAIRE
 Pierre Lescot, Dentiste
 place de la Résidence, Entrée : 1, rue de Rome

RAYMOND VALENSI
 INGENIEUR-ARCHITECTE
 22, rue de Russie, TUNIS
 Immeubles de rentes. Constructions industrielle et rurale. Arrosage, distribution d'eau
 Plans à forfait, Affaires projets.

ODDO
 Chirurgien-Dentiste de Son Altesse le Bey
 5, rue Bab-el-Khadra, Tunis

POUDRE DE RIZ
 VELOUTINE CHARLES FAY
 52, Boulevard Bab-Benat

Une dame seule, desirant trouver dans honorabilité absolue, 2 chambres et la pension, quartier Européen. A. B., bureau du journal.

VIN, BAU-DE-VIE
 Du Domaine de POTINVILLE
F. Bernet
 Rue d'Italie.

DENTIFRICES
 (Elixir, Poudre et Pâte)
BÉNÉDICTINS
 DE
SOULAC
 A. SGUIN, Bordeaux
 MEMBRE DU JURY
 HORS CONCOURS
 Exp^{on} Univ^{elle} Paris 1900.

Dépôt général : M. AVICE, 52, Boulevard Bab-Benat, Tunis

MANUFACTURE D'AVIRONS
JOSEPH DURBEC
 Successeur
 Mancher pour grafes. Poines. Harpons et elles. Pelles pour boulanger. Barres de utes dimensions. Barres de cabestants Ams ects. Mâts de pavillons. Spatules. Ecouvillons. Escopes de main. Escopes à manche
 Rue des Martéales, 37 quartier St-Jean Mars

Quelques-unes des Maladies qu'on guérit chaque jour au Cabinet Médical du Dr OLLIVIER, Rue de Rivoli, 33 (au 1^{er} étage) Consultations de 1 à 5 h. ou par lettres (1 timbre pour réponse).

| | |
|---|--|
| Pelade, Faveus, Teigne, Pityriasis, Demodex, vers du nez, Acné, Oite, Surdité, Écoulement, Plaques muqueuses de la bouche, Cholestérol acnéique, Glandes engorgées, Vitiligo, Gale, Gomme, Hérpès, Eczéma humide, Artérite, Hérpès irisé, Verrues, Ecthyma ou Dartre ulcéreuse, Sulfones, Chancres, Blennorrhagies, Rétécissements, Orchites, Hémorrhoides, Urtérocystite ou Goutte militaire, Eczéma ulcéreux, Syphilides tuberculeuses, Ulcérations ou Plaies des jambes, Périostoses, Douleurs et Rhumatismes, Dartres rouges, Ulcération des Ombilics, Jamais un malade n'a eu 66 maladies à la fois, mais il peut en avoir plusieurs. | Alopecie ou chute des cheveux, Spéculum blennorrhag., Ozone, Lupus, Chancres des lèvres, Syphilis, Pharyngites, Angines, Erythème, Lichen, Roséole, Gale et Pustules, Psoriasis guttata, Zona, Hérpès circiné ou Trichophytie Kératites, Eczéma sec, Cystite ou Maladie vessie, Uréthro, Démangeaisons Psoriasis invétérée, Varices, Exostoses, Ulcères variqueux, Elephantiasis, Eczéma unguéol, Cors aux pieds. |
|---|--|

Les dépuratifs du Dr Ollivier de Paris, surtout ses merveilleux biscuits, dont l'efficacité est incomparable, sont les seuls approuvés par l'Académie nationale de médecine de France, autorisés par le gouvernement, admis dans les hôpitaux par décret spécial. Voté d'une récompense de 24.000 fr. Aucun autre remède ne possède ces témoignages officiels de supériorité, ces garanties uniques qui fixent la confiance des malades. Le traitement est agréable, secret économique. Il guérit mieux et dix fois plus vite que tous les autres systèmes, toutes les maladies secrètes et toutes celles de la peau. Brochure de 96 pages avec 2 biscuits gratuits (1 timbre). Rue de Rivoli, 33, au 1^{er}, Consultations de 1 à 5 h. et par lettre.
 Express-Imprimerie. - Tunis
 Le gérant Joseph Cohen

TUNISIA-PALACE
 HOTEL DE 1^{ER} ORDRE TUNIS HOTEL DE 1^{ER} ORDRE
 150 CHAMBRES ET SALONS

MAISON MODÈLE

Avenue de la Marine
Succursales : BIZERTE et S F A X

Vêtements sur Mesure et confections pour Hommes et Enfants
Chemises sur mesure. — Bonnetterie
Six coupeurs ayant chacun leur spécialité
dont un pour vêtements cérémonie et un pour vareuses et culottes de cheval, sont attachés à la Maison

TORRILHON ET C^{ie}

Seul Dépositaire
des Manufactures de Caoutchouc à Clermont-Ferrand

FABRIQUE DE BOUGIES EN STÉARINE

franco-Africaine
TUNIS — 6, Rue de Bône, 6 — TUNIS

Produits de 1^{re} qualité, prix défiant toute concurrence, avec fabrique et dépôts de cires et bougies de cire vierge et purifiée à l'usage des églises. Dépôt au Souk-el-Grana, chez M. Joseph d'Alumbroso. La Maison Franco-Africaine se recommande à la préférence du public par le choix et la qualité de ses produits.

Comptoir National d'Escompte de Paris

Société anonyme au capital de 150 millions de fr. entièrement versés
Agences de Tunisie : TUNIS, SOUSSE, SFAX, GABÈS

Escomptes, recouvrements, dépôts à vue et à échéances fixes, avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèque d'ouverture de crédit, ordre de bourse, de titres, souscription et libérations diverses sur titres, lettres de crédit pour voyageurs

Dépôts à vue et à échéances fixes
de 1 an à 3 ans, 3 0/0

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs, bijoux, titres de propriétés. Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre le vol et l'incendie.

Location de compartiments à partir de Cinq francs par mois.

SUPPRESSION DES POMPES

Les Docteurs conseillent, pour avoir toujours de l'eau saine de les remplacer par le

BESSUS DE PUIITS DE SÉCURITÉ

qui sert à tirer l'eau à toutes profondeurs et empêche tous les accidents. Ne craint nullement la gelée pour la pose ni pour le fonctionnement. Système breveté hors concours dans les Expositions, se plaçant sans frais et sans réparations sur tous les puits, communal, mitoyen, ordinaire, ancien et nouveau et à n'importe quel diamètre.

Prix : 150 fr. Paiement après satisfaction

Envoi franco du catalogue, ainsi que du duplicata du « Journal Officiel » concernant la loi sur les eaux potables votée et promulguée le 19 Février 1902 et mise en vigueur le 19 Février 1903.

S'adresser pour commandes et tous renseignements à MM. L. JONET et C^{ie}, à Raismes (Nord), ou à M. EL-FANI, à Sousse, Représentant de la Maison. Fournisseurs de la Compagnie des chemins de fer du Nord, des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée et d'autres grandes Compagnies, ainsi que d'un grand nombre de communes. — Nombres références.

COMPAGNIE ALGÉRIENNE

Société Anonyme

CAPITAL 25.000.000 de Francs ENTièrement versés
Succursale de Tunis, Rue de Bône

Escompte et recouvrement du papier de commerce sur la France, l'Étranger, l'Algérie et la Tunisie

Emission de chèques et lettres de crédit sur tous pays. Ordre de Bourse. — Encasement de tous coupons.

Dépôt à vue et à échéance fixe. Bon de caisse au porteur ou à ordre de 1 à 5 ans rapportant 3 à 4 0/0.

Munis de coupons semestriels (nets des impôts actuels). Avances sur titres et sur marchandises. — Ouvertures de crédits hypothécaires. Location de coffres-forts et de compartiments du mois; au trimestre, au semestre ou à l'année.

COMPAGNIE FRANCO-TUNISIENNE DE NAVIGATION

Siège Social; MARSEILLE. — Agence de Tunis
Service régulier, tri-mensuel entre Marseille, Tunis et Cette

Transports des passagers et des marchandises

Prix des passages pour Marseille : 1^{re} classe, 43 fr., 3^e classe, 25 fr. (a.n.) 4^e classe 11,0 (s.n.)

Pour frets et passages et renseignements, s'adresser à l'Agence de Compagnie, 6, rue d'Alger Téléphone n° 288. — Adresse Télégraphique Tunisienne Tunis.

GRANDE DISTILLERIE TUNISIENNE, G. & E. LICARI

USINE A VAPEUR
Rue d'Espagne et Rue de Besançon, Tunis

LIQUEURS DE PREMIER CHOIX. VINS EN GROS
Spécialité d'Amer Fernet LICARI

Récompensés à plusieurs expositions et concours, Médaille d'or à l'exposition Universelle Paris 1900 et Médaille d'or au Concours de Paris 1903.

EAUX MINÉRALES NATURELLES FROIDES D'AIN-GARCI

Digestive, Tonique, Fortifiante, Diurétique
SOURCE RÉGENCE SOURCE PASTEUR
Très peu gazeuse Gazeuse

DÉPÔTS A TUNIS

Chez les principaux Pharmaciens, Droguistes, Epiciers et M^{rs} d'eaux minérales
Adresser les commandes à M. l'Administrateur de la Société anonyme des eaux minérales naturelles d'Ain-Garci, 26, Avenue de Paris, Tunis, en spécifiant si c'est la source Régence ou la source Pasteur que l'on désire.

SOIÉTÉE des ATELIERS de CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES

J. BERTRAND & C^{ie}

Ancienne Maison AYNARD et THOMAS

TUNIS Avenue de l'Orphage TUNIS

Moteurs à pétrole les plus perfectionnés et les plus simples
Installations usines
Norias, Pompes de tous systèmes, moulins à blé pour mouture indigène, Captage, Élévation et distribution d'eau, Sondage
Installations électriques : éclairage et transport de force
Fers, Fontes, Métaux
FOURNITURES POUR USINES ET PLANTATIONS AGRICOLES
Fonderie de fer et bronze
Pièces de rechange de machines livrées en vingt quatre heures

DOMAINE DE MINVILLE

P. POTIN propriétaire

CHAJX HYDRAULIQUE

ET CIMENTS

VENTE AU DETAIL de Turquie, à côté de la Main Batt

CRÉDIT FONCIER ET AGRICOLE D'ALGERIE

Société anonyme Capital 30 millions
Succursale de Tunis : Rue Es-Sadikia
Agences à Sousse Bizerte

Opérations de Banque. Escomptes, recouvrements, Ordres de Bourse. Avances sur Titres et sur Marchandises. Garde de Titres
 Paiements de Coupons, Paiements égraphiques, Chèques et Lettres de crédits sur tous pays location de Coffres-forts.
Change de Monnaies étrangères. Dépôt de fonds à échéance fixe
1 an, 3 0/0 ; 2 à 3 ans, 3 1/2 0/0 ; 4, 4 0/0.
Dépôts à Vue : 0

AUX

ARMES DE SÉTIENNE

23, Rue Al-Djazir TUNIS

— Veuve C. BURY —

Armes de chasse et de tir Articles de chasse
Bicyclettes des premières marques françaises

APPAREILS DE PESAGE TOUTS SYSTÈMES
Atelier de Réparations pour Armeyclettes, Balances.

DÉPÔT DE POUDRES DE MÈS ET DE CHASSE

USINE DU DJEBEL J-KORNINE

(Hammam-Lif)

CHAUX ET CIMENT

F. THERMES FABRICANT

Représentants dépositaires : CANI, rue d'Autriche prolongée; Bizerte, M. LOUIS CLOT, et Qued-Tind, a et Ferryville
M. PICHON

COMPAGNIE DE NAVIGATION MIXTE

Cie Touacne, rue de la Poste, Tunis (Agence de Tunis)
Service régulier à grande vitesse entre l'Algérie, la Tunisie, l'Italie, la Tripolitaine, Maroc
Transport de passagers, de dépôts de marchandises

Arrivée de Bizerte tous les mardis h. du matin

— à Marseille, tous les mercredis 5 h. 15 du matin

— de Palerme tous les jeudis h. du matin

— de Marseille, tous les vendis, à 4 h. 15 m.

— de la Côte Tunisienne, (Goli, Djerba, Gabès, Sfax, Mehdi, Monastir, Sousse) tous les samedis à 9h. 30 du soir

— à Marseille, tous les samedis h.

Départ de Tunis pour Marseille tous lundis à 2 h. soir

— de Tunis pour Palerme, tous mardis, à midi

— de Palerme pour Tunis, tous mercredis, à midi

— de Marseille pour Tunis, Côte tunisienne et Tripoli tous les mercredis à 1 hr

— de Tunis pour Marseille, tous jeudis à midi

— de Tunis pour la Côte tunisienne (Sousse, Monastir, Mehdi, Sfax, Gabès, Djerba, Goli) tous les vendredis, à 7 h. soir

— de Marseille pour Bizerte, S et Palerme, tous les samedis à 7 h. du soir

La Compagnie accepte avec consemments directs les mar, chandises à destination de Toulon, Cannes, Nice, Bordeaux, La Rochelle, Nantes, St Nazaire, Le Havre, Rouen, Paris, Dunkerque, l'Italie, la Belgique, la Hollande, la Grande-Bretagne, la Chine, la Cochinchine, l'Australie, l'Inde, la Nouvelle Calédonie, et tous les points desservis par la Compagnie des Messageries Maritimes.

La Compagnie délivre également toute époque des billets de passage de Tunis à Paris et retour.

Pour fret et passagers, s'adresser aux bureaux des Agence Tunis. 8 rue d'Alger.

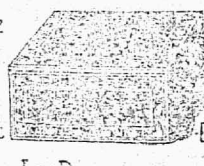
Les Agents principaux; S. PÉDELUPÉ et ses fils

PARFUMERIE VELOUTINE CH. FAÏ

9, Rue de la Paix, PARIS



Poudres de Riz
Crèmes
Fards
Crayons
Lait pour le teint
etc, etc.



Parfums
Extraits
Sachets
Savons
Eaux de Cologne
etc, etc



La Dragazon

Eaux de Cologne

Royal Veloutine

Dépôt général : M. AVICE, 52 Boulevard Bab-Benat, TUNIS

G^{de} BOULANGERIE & PATISSERIE

ANGLAISE ET VIENNOISE

TUNIS — 24, Rue d'Italie et Boulevard de Paris, 8 — TUNIS

MM. WAGNER, ET C^{ie}

Pain de luxe et de ménage, spécialité pain viennois, pain d et blanc. Pain gluten. Croissants et brioches au feu

Pâtisserie de Premier Ordre

Vins fins et liqueurs de premier choix, petits fours. Fournitures présoir et bals. Seul dépôt sur place pour la vente des produits alimentaires au gluten de la Grande Pâtisserie Saint-Louis de Marseille.

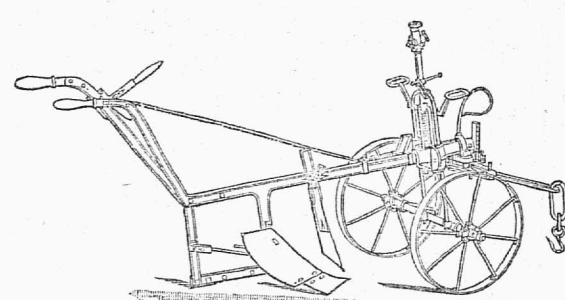
ON PORTE A DOMICILE

Succursale à Sousse (Angles des rue du Marché et Villedon) Succursale à Sousse

Machines Agricoles

PELLET, AZERM & PARRENIN

Tunis — Place de la Gare Française — Tunis



MASSEY HARRIS

Moissonneuses-Lieuses, Faucheuses Cultivateurs canadiens et Semoirs

Herses, Canadiennes à ressort

Moulins BENTALL

Concasseurs

Broyeurs, Hache-Paille

Charrues Brabant, A. DELAHAYE. — Charrues américaines.

LE MONDE

Compagnie Française d'Assurances sur la Vie et contre l'Incendie

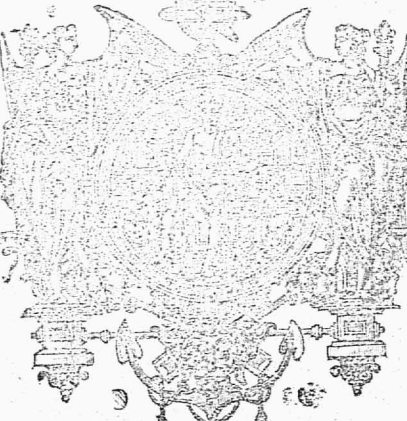
(Sous le contrôle de l'État)

SIÈGE SOCIAL; 16, Rue Le Peletier, Paris

VIE. — Assurances en cas de décès. — Mixtes et à terme fixe. Assurances en cas de vie. Rentes viagères immédiates, différées et sur vie. Nues-propriétés, etc.

INCENDIE. — Assurances d'immeubles, fermes, mobiliers, marchandises. Assurances contre la foudre et les appareils à vapeur. Contre l'écroulement des locataires. Contre les risques locatifs et les risques de voisinage.

Les polices de la Compagnie LE MONDE sont acceptées par le Crédit Foncier de France. S'adresser pour tous renseignements, à M. G. ATTA, agent général et inspecteur de la Compagnie à Tunis, Passage de Paris, 5 (par l'Avenue de Paris).



Agences Régionales : M. Lalou HACCOUN, à Bizerte ; M. Alfred DANINOS à Sousse ; M. S. EN LAI QUBZ, à Béja ; M. Léon HANOON, à Souk-el-Arba ; M. Is. SAADA, à Gabès ; M. G. LUMBROSO, à E Goulette (pour la banlieue de Tunis).

BOIS

de chauffage

Charbons de bois, cardiff, briquettes etc

A. MILITTE

Rue Es-Sadikia, 35

Monts-de-Piété tunisiens

Autorisés par décrets beylicaux du 13 Aout 1879 et du 15 Juin 1881

BUREAUX:

12, rue de Hollande, 12 Tunis

L'AERMOTOR

En acier galvanisé, à réglage automatique

Agent général; P. Leclerc
11 Rue Es-sadikia, Tunis

SOCIÉTÉ FRANÇAISE

Des Chaux & Ciments

Du Bou-Kornine (Hammam-Lif)

A. BELLINO & Cie

MAISON DESPÉROUY

FONDÉE EN 1888

El-Afrane, (banlieue de Tunis) carrière du Djebel-Carroub

FOURS A FEU CONTINU

Chaux hydraulique, Chaux et pierre

PLATRE — Pierre à bâtir et pierre de taille

Briquetterie de premier ordre

Briques plates et creuses Pavés et Dalles

Pour les commandes, s'adresser : 12, AVENUE DE CARTHAGE et à son usine, à El-Afrane, banlieue de Tunis.

BANQUE DE TUNISIE

SOCIÉTÉ ANONYME. CAPITAL : 8.000.000 de francs

Siège social à Tunis. Succursales à Sousse, Sfax et Bizerte
Conseil d'Administration : MM. E. PÉREIRE, Président ; J. FAURE, S. HALFOX, O. NOEL, P. SCHNEIDER, H. WIENER

Escomptes, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe, émission de chèques et de lettres de crédit sur tous pays

ordres de bourse, dépôts de titres, encaissements de tous coupons, avances sur titres et sur marchandises, ouvertures de crédit hypothécaires, location de coffres-forts et de compartiments depuis cinq francs par mois.

Service immobilier, gérance d'immeubles et domaines ruraux, vente d'immeubles et de propriétés.

MAISON PAONESSA, ARTIFICIER

22, Avenue de la Marine. — TUNIS

FABRIQUE D'ARTIFICES EN TOUS GENRES

Entreprise générale de fêtes publiques et privées

Vente et location d'illuminations et de décorations

Drapeaux et tentures de toutes nationalités

Ballons Lanternes Vénitaines, Verres de toutes couleurs, Stéris

Prix défiant toute concurrence

IMPRESSION D LUXE, EN NOIR & EN COULEURS

EXPRESS-IMPRIMERIE

9, rue Es-Sadikia. — Tunis

IMPRIMÉS ADMINISTRATIFS & COMMERCIAUX

Lettres de faire part : de Naissance, de Mariage et de décès. artes de Visite et d'adresse, Mémoires, Factures

Abus de Pouvoir !

Pour la liberté individuelle — Sur l'autorité des cheikhs — Fonctions usurpées et attributions surpasées — Un exemple — Scandales permanents à La Goulette.

A Monsieur Stéphane Pichon, représentant de la tolérance française en Tunisie

« N'oubliez pas, Messieurs, s'écriait un jour du haut de la tribune du Palais-Bourbon, M. Pierre Blanc, doyen de la Chambre, que c'est pour la liberté individuelle que fut faite notre immortelle Révolution ! »

Ce cri éloquent nous revient à la mémoire lorsque nous songeons aux atteintes permanentes faites en Tunisie à la liberté individuelle par les autorités indigènes.

Pour ne nous occuper aujourd'hui que d'une catégorie de ces fonctionnaires, nous parlerons des cheikhs, et de la façon dont la plus grande partie d'entre eux comprennent leurs devoirs.

Nous extrayons d'un communiqué officieux le paragraphe suivant sur le rôle des cheikhs :

« Quant aux cheikhs, leur rôle peut, maintenant, se résumer en quelques mots. Le cheik, nommé par décret, est d'abord un collecteur d'impôts; il est rétribué, comme le caïd par une remise de 5 0/0 sur le produit de ses perceptions. C'est ensuite un simple agent administratif spécialement chargé de la police du territoire. Mais, pas plus que le khalifa, il n'a ni pouvoir judiciaire, ni le droit de mettre ses administrés en prison, ni celui de se servir de l'oudjak. Ces trois attributions restent exclusivement propres au caïd. »

Eh bien ! Il ne se passe pas de jour sans que la lettre de ce règlement soit violée sous les regards bienveillants du gouvernement tunisien.

Les exemples abondent et nous en énumérons quelques-uns, tels les scandales permanents dont la La Goulette est le théâtre, mais le surcroît de matières nous oblige à en remettre l'exposé au prochain numéro.

Jean Sans-Peur.

Petite Correspondance

May, Paris. — Votre correspondance est en tous points charmante, de tour exquis, et elle aurait certes fait les délices de nos lecteurs. Mais, pourquoi donc, madame, nous celer qui vous êtes ?

Simple désir exprimé par un impérieux principe professionnel.

Notre discrétion ? mais vous y pouvez compter, madame.

J. C. G.

Un bon livre

La Grève Générale et l'Organisation ouvrière à Tunis

par M. S. COLOSIO
Avocat au Barreau de Tunis

Sous ce titre, notre sympathique confrère et ami, M. S. Colosio (Egomet) vient de faire paraître en une petite brochure l'étude qu'il avait naguère publiée dans l'importante revue parisienne "Le Mouvement Socialiste".

Bien que datant de juin dernier, l'analyse de cette étude nous paraît encore présenter un intérêt d'actualité puisque au point de vue ouvrier la question des syndicats n'a fait aucun pas depuis les dernières grèves en raison de l'opiniâtre résistance d'un parti ouvertement réactionnaire et, par conséquent, anti-ouvrier.

Pour plus de clarté, M. Colosio a divisé son étude en sept chapitres qu'il a intitulés : I, La Grève; II, L'organisation ouvrière; III, Les syndicats internationaux et l'émigration; IV, Les syndicats internationaux et les résistances nationales; V, La Communauté d'intérêts de la classe

prolétarienne internationale; VI, Les syndicats ouvriers et le Gouvernement du Protectorat.

Dans le premier chapitre, M. Colosio étudie les causes d'ordre à la fois économique et social qui ont provoqué les grèves de mai dernier.

L'auteur nous donne là-dessus d'intéressants détails qui contribuent à jeter une vive lumière sur ces événements. Il insiste d'une façon toute particulière sur la spontanéité et l'ampleur de ces grèves et sur le principe socialiste de la lutte des classes.

En étudiant la question de l'organisation ouvrière, il nous démontre victorieusement avec ce redoutable bon sens et cette logique irréfutable qui a fait bien souvent le désespoir de ceux qui ont eu à soutenir une polémique avec lui, qu'en matière de revendications ouvrières toutes les questions qui s'alimentent de rivalités nationales doivent passer au second plan et que le mouvement ouvrier, pour être fructueux, doit tendre uniquement vers le syndicalisme international sur le terrain exclusif des revendications de classe.

M. Colosio en arrive à la question particulièrement intéressante et disons-le, épineuse, de l'émigration italienne.

En quelques phrases très nettes, il établit que le moyen peut-être le seul efficace d'enrayer la marche de cette émigration, c'est précisément de permettre la création de syndicats ouvriers qui mis en contact avec les syndicats, les Bourses de Travail, les journaux professionnels, etc., de l'Italie pourront utilement détourner de la Tunisie un courant excessif d'émigration et ce, au mieux des intérêts de la main d'œuvre locale et, ajoutons-nous, au grand dan de nos agrariens pour qui la présence de la main d'œuvre à bon marché est une source de bénéfices appréciables.

Ensuite M. Colosio aborde la question des résistances nationales. Il fait justice en passant de la campagne anti-ouvrière de la "Tunisie Française" qu'il met lumineusement en contradiction avec elle-même et flétrit l'attitude de "l'Unione" qui, dit-il, tout en défendant les entrepreneurs italiens menacés dans leur bourse a voulu ménager sa clientèle qui est en grande partie composée d'ouvriers.

On éprouve ainsi un réel plaisir de voir ainsi exécuter par son meilleur collaborateur cette feuille incohérente qui, par sa conduite caméléonesque a fini même par lasser la bonne volonté des partis les plus opposés de la colonie italienne.

L'auteur termine par une fort belle déclaration socialiste où, comme M. Loth, à la fin de sa remarquable thèse, il appelle de tous ses vœux l'installation dans ce pays, d'ouvriers français toujours plus nombreux.

Nos convictions socialistes, dit-il nous portent à désirer ardemment qu'un plus grand nombre d'ouvriers français viennent en Tunisie porter d'autres germes d'émancipation sociale et dont la présence donnera plus de force et plus de chance de succès aux revendications du prolétariat tunisien.

Ecrit dans un style clair, sobre et élégant, cette étude fait le plus grand honneur à son auteur dont le nom est bien connu de tous ceux qui s'occupent des questions sociales dans ce pays.

M. Colosio n'est pas seulement en effet un de nos plus éloquents avocats; c'est aussi un jeune et brillant publiciste.

Sous le pseudonyme d'Egomet, il écrit depuis six ans dans la presse tunisienne et tout le monde s'accorde à lui reconnaître de brillantes qualités d'analyse, de bon sens et de pondération.

Depuis un certain temps il mène avec une inlassable vigueur une vaillante campagne en faveur de la promulgation de lois ouvrières dans ce pays.

Sous des dehors froids, M. Colosio cache un excellent cœur et une âme accessible aux plus généreuses pensées et tous ceux qui le connaissent

savent bien que lorsqu'il s'agit d'une œuvre d'émancipation ou de justice sociales on ne fait jamais appel à son cœur et à son talent en vain.

Nous ne voulons pas terminer cette courte analyse sans exprimer d'avoir à rendre compte sous peu d'une nouvelle étude de M. Colosio — ce qui est toujours une tâche particulièrement agréable...

EL ATIK.

(Sousse mars 1905)

L'ACTUALITÉ COLONIALE

Le trafic vers le Sahara

Parmi les différentes mesures administratives tendant à assurer au commerce français parallèlement à la progression de notre influence politique dans l'ouest et dans le sud algérien, le bénéfice de débouchés nouveaux, on doit retenir comme particulièrement intéressante la réglementation du transit en franchise, à travers l'Algérie, des principales denrées demandées par les populations marocaines et sahariennes.

Le principe de cette innovation avait été posé par la loi de finances du 16 avril 1891 dans son article 15 ainsi conçu :

« Le règlement d'administration publique déterminera les catégories de marchandises susceptibles d'être expédiées en exemption des droits de douane et « d'outre-mer, des ports d'Algérie à destination des contrées situées en dehors du territoire soumis au régime des douanes et de l'octroi de mer. »

Le législateur avait eu pour but de donner au commerce national les moyens pratiques de participer au ravitaillement des centres de consommation qui jusque là étaient fermés à son activité, et de faire bénéficier de ce trafic les ports d'entrée et que les voies commerciales qui sillonnent le territoire algérien. On avait, en ce qui concerne le territoire algérien, constaté depuis longtemps que les sucres, le café, le thé par exemple, toutes ces consommées par les indigènes de l'extrême sud ou des régions marocaines venues de notre frontière en quantités notables, ne provenaient pas des ports d'Algérie, bien que leur situation géographique semblât les imposer comme les intermédiaires naturels du commerce européen. Il était établi, d'autre part, que certains de ces produits, les sucres, plus particulièrement reçus par les négociants d'Alger et du Mzab, portaient des marques d'origine française, mais étaient apportés par des caravanes prenant charge à Ghadames ou à Ghadamès. Des trafiquants établis en Tripolitaine bénéficiaient donc, de toute logique, des transactions auxquelles donnaient lieu des marchandises françaises destinées à des populations éloignées sous notre dépendance effective et morale. On savait de même, que les sucres marocains de la région frontalière du présidio espagnol de Melilla s'approvisionnaient de sucres français.

Il était facile de se rendre compte des effets de ce détournement de trafic : les sucres dont sont grevées les denrées coloniales à leur entrée en Algérie (droits de douane et droits d'octroi de mer) représentaient la prime dont bénéficiait la compagnie en faisant franchir à ses transits notre frontière de l'est, absolument verte dans sa partie méridionale, au sud de l'El Oued. Ces mêmes droits, par ailleurs, interdisaient à la raffinerie métropolitaine tout emprunt du territoire algérien pour faire parvenir ses produits au marché marocain.

Dans ces conditions, si l'on voulait égarer au moins, les charges des importateurs ayant amené par la voie algérienne ces marchandises prises dans les entrepôts nationaux, et d'autre part, les frais exposés par les entrepreneurs de fraude il convenait d'exempter de tous droits d'entrée les principales marchandises destinées à être acheminées des ports de la Colonie à destination de l'arrière-pays saharien ou des régions de l'empire Chérifien, ce fut l'objet du décret du 17 décembre 1896, complété par le décret du 1^{er} février 1902 et plusieurs arrêtés dont le dernier est du 13 octobre 1904.

Les produits qui bénéficient de la franchise sont :

Les sucres bruts ou raffinés originaires des colonies françaises ou extraits des fabriques de la métropole.

Les cafés, thés, poivres, cannelles, clous de girofle, macis, muscades et similaires.

Les huiles minérales, importées directement en France, ou en Algérie d'un pays hors d'Europe.

L'alcool pur ou dénaturé, contenu à l'état de mélange dans les parfumeries, vernis,

produits chimiques, etc., d'origine française.

Les toiles de coton pures, unies, écruées ou blanchies et les guinées originaires de nos Etablissements de l'Inde.

Les marchandises doivent entrer par l'un des ports de Adjéoud-Kiss, Nemours, Oran, Arzew, Mostaganem, Alger, Bougie Philippeville et Bône à destination des bureaux de sortie créés à Tuggurth, Lalla-Marghnia, Ghardhaïa, Ain-Sefra et Adjéoud Kiss, qui en raison de sa situation géographique, est, en même temps, un bureau d'entrée par mer et un point de sortie par terre.

Reconnues et vérifiées, soit au départ, à l'arrivée, dans les conditions strictement indispensables à la sauvegarde des intérêts du trésor, les marchandises sont toujours soumises aux formalités d'escorte réglées par l'arrêté du 6 février 1897. Toutefois la distance à laquelle les convois doivent être conduits dans la direction du sud a été réduite en principe à 15 kilomètres. Des considérations topographiques ont obligé à porter ce chiffre à 30 kilomètres pour le bureau de Ghardhaïa. Sur la frontière de l'ouest les transporteurs doivent être accompagnés jusqu'à ce qu'ils aient franchi la limite du territoire algérien.

Ainsi se trouve organisé, à travers le territoire algérien, un transit spécial, qui a déjà rendu des services appréciables au commerce français.

CHOSSES DE TURQUIE

Suite

Le mal des icônes

A l'homme de cœur et de pensée Si Tealbi.

N'est-ce pas encore la Russie qui, icônes et croix sacrées en main, en commémorant à Chipka les victoires de 1877-78 sur les infidèles iconoclastes, donna le signal de l'insurrection générale en Macédoine. Jamais le lâche bourreau Hamid n'aurait osé commettre les atroces forfaits réprouvés par le monde entier sans l'appui tacite qu'on lui a donné.

Un alinéa précis, dans les mille notes comminatoires envoyées depuis 26 ans au Sultan demandant la réouverture du Parlement ottoman et une simple allusion sur sa déchéance possible auraient suffi pour faire cesser les massacres. Mais la Russie des tsars et l'Autriche des Habsbourg craignent de créer une ère d'accalmie et de paix qui les mettrait dans l'impossibilité de pêcher abondamment en eau trouble et de s'immiscer dans nos affaires intérieures. Voilà ce qu'on ne veut pas et voilà pourquoi on ne dit mot du vrai remède. Qu'importe à ces deux puissances qu'il y ait des massacres en Orient, si ces cadavres se contre-balaçent par des roubles et des florins ?

Pourquoi cette partialité révoltante dans certains récits officiels sur le prétendu fanatisme des Turcs musulmans ? Il faut être aveugle, si non intéressé, pour ne pas voir, après un certain séjour en Turquie, la puissance politico-religieuse que l'Eglise d'Orient acquiert tous les jours, pour ignorer son sectarisme qui prend de plus en plus la place du fanatisme musulman d'autrefois.

On opposera peut-être à mon argument les égorgements des chrétiens. Mais je défie qu'on trouve parmi les assassins hamidiens un seul musulman fanatique dans le sens propre du mot.

Ce sont de vils mercenaires enrégimentés et patentés qui sont responsables avec Hamid et sa séquelle yildizienne, quelque chose comme trois ou quatre divisions militaires d'assassins légaux qui mettent périodiquement à sac les provinces ottomanes sur un ordre formel donné du cabinet impérial. Je ne vois là que rapacité et non fanatisme et comme remède le châtimeur de ces égorgés avérés.

Cet état de choses provient de ce que dès le berceau on arrache l'enfant chrétien à l'amour de la Patrie en en faisant un iconolâtre, en lui inoculant la haine, l'aversion pour le musulman. Immédiatement le nou-

veau-né est immatriculé non pas à la mairie nationale mais à la paroisse sacerdotale où on lui donne la dénomination de non-musulman qui veut dire en langage clair séparatiste.

Remarquez que le sacerdoce notifié aux familles grecques que leurs rejetons sont des infidèles, des parias tant qu'ils ne sont pas transcrits au Grand Livre du Patriarcat et condamnés aux grillades éternelles réservées aux mahométans tant qu'ils n'ont pas absorbé et rendu par la selle le pain consacré.

Une profonde pitié saisait au cœur l'observateur, qui, le jour d'une fête de communion, voit la filée des mères, tenant sur leurs bras leurs marmots en maillot qui pleurent de faim et demandent du lait qu'on leur refuse 4, 5 et même 8 jours par observance du jeûne portant ces pituits gloutons au pied de l'autel où impatiens, ils trempent goulûment, les lèvres dans le calice désargenté du curé croyant trouver du lait, pendant que d'autres plus effrontés tiraillent les cheveux et la barbe du prêtre en lui envoyant des bouffées de salive dans la figure; mais lui, les yeux inquiets, surveille les gros sous que les mamans jettent dans le plateau entre les mains d'un polisson, enfant de cœur et chanteur au lutrin.

Désormais l'enfant est orthodoxe, protégé tacitement de la très chrétienne Russie, sujet du patriarcat ou exerçat oecuménique et zéro pour l'Empire ottoman.

Quant aux conciles de prêtres qui ont la direction effective de leurs fidèles, ce sont les instruments dociles des puissances voisines, et avant tout du saint Synode de Russie.

Mais le pis est que cette ingérence soi-disant spirituelle est doublée de certains privilèges pour les chrétiens ottomans que leurs concitoyens non chrétiens ottomans n'ont pas; qu'elle crée un régime de favoritisme, source de tous les antagonismes et de toutes les représailles; une inégalité civile qui amène la rupture de tous les liens sacrés de l'union et de la solidarité nationales.

Pour perpétuer les dissensions, les luttes religieuses, on interdit aux orthodoxes de contracter des mariages en dehors de leur secte; même les transactions importantes sont évitées par ordre du clergé aux fidèles de l'Eglise d'Orient; et enfin, pour mieux tenir en haleine les rivalités entre différents sectes, les polémiques religieuses sont autorisées dans les journaux, les revues et les sermons, alors que par contre les mots constitutions liberté et autres synonymes sont rigoureusement interdits. Ajoutez à cela la corruption des mœurs et des pratiques infâmes tolérées par esprit de religion, quelque chose comme les orgiaques agapes de jadis et vous aurez la clef de cette redondante sottise émise à l'étranger :

Le fanatisme musulman en Turquie est la cause de l'ingérence des Puissances.

Pour obvier à cet état néfaste il faut pendre Abdul-Hamid II sur le pont de Stamboul; il faut qu'une révolution supprime l'obligation de l'enregistrement des naissances aux Eglises et abolisse les droits d'immixtion des clergés dans les conflits civils et politiques de leurs adeptes; qu'elle édicte la révocation et une peine sévère contre tout fonctionnaire qui s'enquerrait, sous n'importe quel prétexte administratif, de l'origine ou de la religion d'un citoyen turc; qu'elle abolisse l'exonération militaire pour les non-musulmans, que tout ottoman sans distinction de religion puisse être soldat, sauf dans le cas d'incapacité pour le service.

Voilà le terrain fertilisable où nous pourrions commencer à semer la justice et l'égalité. Ce sera la réforme vitale pour notre pays, la paix de l'Europe occidentale, car nous élèverions ainsi une barrière infranchissable contre l'ambition spoliatrice et les intrigues de sacristie des oligarchies austro-russes.

J. FEHMI,

242, rue Vaugirard, Paris.